

Commune de



Distroff

Actu

4ème trimestre 2020

● A LA UNE page 2

Élections du 15 mars 2020 : nouvelle équipe municipale

Le 15 mars dernier, vous avez voté pour élire votre nouveau conseil municipal. Les résultats ont montré la confiance accordée à la liste Distroff Ensemble. Ainsi, 15 membres, issus de cette liste, et 4 membres de la liste Pour Notre Village, composent votre nouveau conseil municipal.

L'élection du nouveau maire de Distroff ainsi que de ses adjoints, s'est tenue jeudi 26 mai 2020 au Centre culturel. A l'issue du vote, Manu Turquia a été élu maire.



Le mot du Maire Manu TURQUIA

Chères Distroffoises, Chers Distroffois,

Je signe ici mon premier éditorial dans le journal de Distroff et en cette période d'approche hivernale, je devrais m'adresser à vous dans un esprit chaleureux.

Mais aujourd'hui, nous vivons un épisode inédit de notre histoire, inédit et dramatique. L'épidémie a touché de nombreuses personnes dans notre pays et dans le monde entier. Je souhaite donc d'abord avoir une pensée émue pour ceux qui ont souffert et ceux qui nous ont quittés.

Lorsqu'un événement touche, avec une telle violence, une telle soudaineté, la planète entière, nous nous rendons compte que l'être humain est finalement assez modeste. Ce qui fait notre force et notre grandeur, c'est la solidarité, indispensable pour faire face à une situation aussi inimaginable.

Aujourd'hui, le virus est toujours présent et nous n'avons ni remède, ni vaccin. Il faut donc continuer à appliquer les gestes barrières pour réduire sa circulation et empêcher des contaminations de masse. Cela devra malheureusement rester notre habitude, notre « nouveau normal » jusqu'à ce qu'un vaccin soit trouvé.

Dans notre commune, nous poursuivrons nos efforts pour faire face à la pandémie. Notre objectif est de pouvoir continuer à fonctionner le plus normalement possible mais toujours avec le maximum de sécurité.

Pourrons-nous, dans les prochains jours, prochaines semaines, organiser festivités, spectacles et événements comme nous en avons l'habitude ? J'en doute très fortement. La vie du village semble endormie sans toutes ses fêtes qui la rythment, autant de moments conviviaux qui manquent à tous. Autant de moments de partage que nous aurons l'occasion de revivre l'année prochaine je l'espère de tout cœur. C'est un déchirement pour chacune de nos associations et tous nos bénévoles d'annuler ces événements. Courage à nos associations privées d'activités et gardez toute votre motivation et l'envie de proposer de belles animations lors de jours meilleurs.

Nous avons également décidé de ne pas faire le repas des aînés cette année pour ne prendre aucun risque. Nous les aimons trop pour les mettre en danger. C'est un pincement au cœur pour eux comme pour nous.

Nous aurons encore plus de plaisir à nous retrouver tous ensemble lorsque tout ceci ne sera plus qu'un souvenir.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Bien à vous,

Manu TURQUIA, votre maire.

● A LA UNE

VOTRE NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE

C'est au Centre culturel que s'est tenu le premier conseil municipal, suite aux élections du 15 mars dernier. Ce dernier a eu lieu à huis clos du fait du contexte sanitaire.

Pour la dernière fois de son mandat, Salvatore La Rocca a ouvert la séance avant de laisser le micro au doyen de l'assemblée, Edmond Pierre Emeraux.

L'élection du Maire s'est ensuite tenue à bulletin secret. A l'issue, **Manu Turquia** a été élu maire de la commune pour les 6 ans à venir avec 15 voix.

Après avoir reçu son écharpe, monsieur le maire a introduit son discours en remerciant les Distroffois pour la confiance qu'ils ont accordée à la liste Distroff Ensemble. Il a également salué le travail des élus sortants qui se sont engagés pour la commune au cours de ces six dernières années, mais aussi pour les deux mois supplémentaires qu'ils ont eu à effectuer, en raison du contexte sanitaire.

Le nouveau maire a fixé le nombre d'adjoints à 4 personnes. Un second vote à bulletin secret a eu lieu, et ont été élus adjoints :

Frédéric Schubnel, premier adjoint délégué aux travaux, à l'entretien, à la sécurité et à la prévention ;
Céline Nadé, second adjointe déléguée aux finances, à la communication et à la qualité de vie et services à la population ;
Denis Urbany, troisième adjoint délégué au PLU et à l'environnement ;
Sandrine Zanchin, quatrième adjointe déléguée aux affaires scolaires, au périscolaire, à la vie associative et à la participation citoyenne.

Afin de travailler plus efficacement, monsieur le maire a proposé la nomination de 4 conseillers délégués pour les délégations les plus importantes. Ainsi, ont été nommés et viendront seconder les adjoints dans le travail quotidien :

Cathy Heitz, chargée de la qualité de vie et des services à la population
Fouzia Boudjaoui, chargée de la communication
Edmond Pierre Emeraux, chargé de l'environnement
Sylvie Buchheit, chargée de la vie associative et des fêtes



De gauche à droite :

1er rang : Fouzia Boudjaoui, Denis Urbany, Céline Nadé, Manu Turquia, Sandrine Zanchin, Frédéric Schubnel, Jean Pastor

2e rang : Luc Guerder, Cathy Heitz, Edmond Pierre Emeraux, Sylvie Buchheit, Quentin Casagrande

Absents : Julie Poitou, Méghann Christen, Denis Olivieri, André Glaude, Cindy Jolival, Jean-Marie Klein, Mathieu Kopera

Commissions

Durant les 6 années à venir, les élus auront à travailler dans les commissions qui effectuent le travail préparatoire à la prise de décisions en conseil municipal.

Chaque commission est présidée par le maire et un adjoint en assure la vice-présidence. On dénombre 11 commissions principales qui sont le reflet des délégations données aux adjoints.

Projets

La crise sanitaire a impacté l'économie locale et les investissements publics. Mais conformément à ce qu'avait promis Manu Turquia lors de son discours d'installation, l'équipe municipale n'a pas attendu pour se mettre au travail et lancer des chantiers réalisés par les agents municipaux, ou par des entreprises.

● INSTALLATION DE COUSSINS BERLINOIS RUE DU PARC

Le parc municipal est le site de grandes manifestations locales, il a donc paru important de sécuriser cet endroit. Ainsi, la société DMC DIRECT a procédé à l'installation de coussins berlinois au niveau du passage piéton. La vitesse a été limitée à 30 km/h sur cette zone.

● ENTRETIEN DE LA VOIRIE

De nombreux nids de poules se sont formés ces dernières années dans plusieurs rues du village. La société EUROVIA a procédé au rebouchage des trous grâce à la technique « blow patcher ». Efficace et économique, cette technique a permis en seulement 3 jours de rendre les routes à nouveau agréables à emprunter pour les automobilistes.

● MISE EN PEINTURE DES PASSAGES PIÉTONS

La sécurité, notamment aux abords des écoles est une priorité. Avant la rentrée, 2 agents municipaux ont donc entrepris de repeindre les éléments de signalisation routière.

● ENTRETIEN ECO-QUARTIER

L'éco-quartier est verdoyant, mais nécessite d'importants travaux d'entretien de la part des agents municipaux. Afin de les aider dans cette tâche, un étudiant a travaillé au désherbage durant 1 mois. Son salaire a été intégralement pris en charge par une subvention du Conseil départemental.

● MODIFICATION DU PLU

Le plan local d'urbanisme doit être révisé tous les 10 ans. Cela permet de protéger les espaces agricoles et forestiers, mais également de tenir compte des nouvelles législations et de l'évolution de la commune. L'objectif pour Distroff est d'adopter son nouveau PLU en septembre 2021.



Photo : RL



Photo : RL



Photo : RL

Parlons-en

La propreté du village c'est l'affaire de tous !

Aidez-nous à garder un village propre où il fait bon vivre
L'entretien du village c'est nous. Mais c'est aussi vous
Par des petits gestes du quotidien... Aidez-nous à rendre Distroff plus beau
On compte sur vous !

L'équipe municipale souhaite relever le défi d'un cadre de vie accueillant. Halte aux déchets sauvages, déjections canines, poubelles ventouses...

Si la commune a pour mission de garantir la propreté des espaces publics, il appartient aussi à chacun de respecter son environnement en faisant preuve de civisme.

Les agents de la commune nettoient, ramassent, entretiennent, souvent on ne les voit pas et pourtant ils abattent un travail conséquent pour maintenir les rues du village toujours plus accueillantes.

Pour relever le défi d'une ville propre, les efforts des services communaux doivent s'accompagner d'une prise de conscience collective et d'un comportement responsable de chacun.

● L'AGENDA

Samedi 5 décembre de 9h à 12h :

Distribution des friandises de la Saint Nicolas aux enfants (Centre culturel)

Samedi 19 décembre de 9h à 12h :

Distribution des colis aux personnes âgées (Centre culturel)

● MAIRIE DE DISTROFF

 du lundi au vendredi de 8h à 12h

 3 rue de l'Eglise 57925 Distroff

 03 82 56 88 63

 mairie.distroff@orange.fr

 commune de Distroff

 commune de Distroff

Retroviseur

Photos : RL



- 1 Rentrée gym adulte 2 Collecte des déchets 3 Rentrée de l'école de judo 4 Concours canin
5 Rentrée baby gym 6 Concert de l'Union 7 Rentrée de l'école de musique
8 90 ans JS Distroff 9 Rentrée scolaire 10 Cérémonie du 14-Juillet 2020

Distroff Actu est édité par la ville de Distroff. Distribution en 800 exemplaires. Impression sur papier certifié PEFC. Conception graphique : agence C.Design.



CALENDRIER DU RAMASSAGE DES POUBELLES

Jour de collecte des déchets ménagers résiduels

MERCREDI (bennes à sortir la veille)

Mercredi 2 décembre 2020

Mercredi 9 décembre 2020

Mercredi 16 décembre 2020

Mercredi 23 décembre 2020

Mercredi 30 décembre 2020

Mercredi 6 janvier 2021

Mercredi 13 janvier 2021

Mercredi 20 janvier 2021

Jour de collecte des déchets ménagers recyclables

MARDI (sacs à sortir la veille)

Mardi 8 décembre 2020

Mardi 22 décembre 2020

Mardi 5 janvier 2021

Mardi 19 janvier 2021

Mardi 2 février 2021

Le verre, le papier et le textile sont à déposer dans les containers.

La Communauté de communes de l'Arc mosellan met à votre disposition 3 déchetteries : Aboncourt, Guénange et Koenigsmacker.

Pour les horaires ou pour toute question concernant les déchets, vous pouvez contacter le :

SERVICE PRÉVENTION & GESTION DES DÉCHETS DE L'ARC MOSELLAN

Zone Artisanale 57920 HOMBURG-BUDANGE

www.arcmosellan.fr

dechets@arcmosellan.fr

03 82 83 21 57